20€ REMBOURSÉS POUR L'ACHAT D'UN NOKIA LUMIA 520*



Du 14 février au 30 juin 2014





COMMENT RECEVOIR VOTRE REMBOURSEMENT?

- **1.** Achetez un Nokia Lumia 520 entre le 14/02/14 et le 30/06/14 dans une enseigne participante. Nokia vous rembourse jusqu'à 20€ TTC dans la limite du prix payé, dans un délai de 6 à 8 semaines à compter de la réception de votre dossier conforme.
- **2. Remplissez le bulletin ci-dessous** en majuscules ou indiquez vos coordonnées complètes sur papier libre (nom, prénom, date de naissance, adresse, code postal, ville, numéro de portable, adresse email).
- 3. Joignez impérativement au bulletin ou au papier libre :
- La photocopie de la facture entière prouvant votre achat d'un Nokia Lumia 520 ainsi que le libellé du téléphone acheté, avec son prix et date d'achat entourés
- L'original de la vignette IMEI découpée sur l'emballage du téléphone (aucune copie ne sera acceptée)
- Un RIB ou tout document avec obligatoirement votre n° IBAN BIC
- **4. Envoyez** l'ensemble des éléments de votre dossier dans une enveloppe suffisamment affranchie au plus tard le 15/07/2014 (cachet de La Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

ODR Nokia Lumia 520/ 20€ FACILITY N° 140128 - 13844 VITROLLES CEDEX

5. Vous recevrez un SMS confirmant la réception de votre dossier conforme. Pour toute question sur votre remboursement ou le suivi de votre dossier 09 70 82 00 58 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9 h à 19 h. La référence de l'opération à rappeler est le N° 140128.

Nom :
NB : Cette adresse ne sera pas transmise à des tiers. Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour bénéficier de l'offre.

En cochant cette case, j'autorise Nokia France à me communiquer des informations et des offres promotionnelles.

*Offre promotionnelle réservée aux particuliers et valable en France Métropolitaine (Corse incluse) du 14/02/14 au 30/06/14, permettant d'obtenir un remboursement différé de 20€ TTC dans la limite du prix payé, pour l'achat d'un Nokia Lumia 520 dans une enseigne participante. Liste des enseignes participantes disponible sur nokia.fr. La demande de remboursement est à effectuer au plus tard le 15/07/2014 (cachet de La Poste faisant foi). Seules les demandes comportant l'ensemble des pièces et informations demandées par Nokia seront prises en compte. Aucune réclamation ne sera prise en compte au-delà du 15/08/2014. Remboursement par virement bancaire sous 6 à 8 semaines suivant la réception par Nokia de la demande dûment complétée. Offre limitée à un seul remboursement par personne (même nom, même prénom, même adresse et/ou IBAN/BIC). Offre non cumulable avec une autre offre Nokia en cours. Dans la limite des stocks disponibles. Nokia se réserve le droit discrétionnaire de suspendre, modifier ou/et annuler la présente offre de remboursement en cas de nécessité. En adressant sa demande le client accepte que toutes vérifications de ses coordonnées puissent être effectuées par Nokia, et reconnaît que les informations demandées sont obligatoires pour pouvoir bénéficier de l'offre. Ces informations sont destinées à Nokia uniquement et ne seront pas transmises à des tiers. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de radiation de ses données personnelles auprès de Nokia France - Service Customer Care - Parc du Millénaire II - 35, rue de la gare - 75019 Paris (remboursement du timbre sur demande, au tarif lent en vigueur). Les autres noms de produits et de sociétés mentionnés sont des marques déposées ou des noms commerciaux appartenant à leurs propriétaires respectifs. (1) Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2W/kg. Visuels non contractuels. Tous droits réservés. © 2014 Nokia. R.C.S. Nanterre B 493271522.